

**Procès-Verbal de la séance extraordinaire  
du Conseil général du 05 juillet 2023 à 20h00  
à la salle du Crêt-de-Cervelet de l'Hôtel-de-Ville**

**Ordre du jour :**

M. Th. Vermot, président du conseil général, souhaite la bienvenue à la séance et présente l'ordre du jour.

**1. Appel et approbation du procès-verbal du 07.06.2023**

M. Luca Bonnet fait l'appel :

	Présents	Excusés
Conseil communal	3	1 M. Jeanneret
Conseil général	10	3 Chr. Heiniger/O.Bachmann/J.Huguenin
Public	0	
Presse	0	
Administration	1	

Le procès-verbal du 07 juin 2023 est passé en revue, il est accepté à l'unanimité.

**2. Demande de crédit pour la réfection du chemin de La Bonne-Fontaine**

M. Valentin Robert présente le dossier, investissement indiqué dans le budget 2023, demande de crédit fr. 160'000.- (offre Terrastab + frais divers, test HAP, ingénieur). La loi sur les marchés public nous oblige à prendre l'offre la plus basse. Réfection en intégral et le suivi sera à faire avec l'ingénieur M. Pedretti du bureau In Situ. Pour l'appel d'offres, c'est un canevas qui est à remplir par l'entreprise identique pour toutes.

Pas de subvention selon dossier de M. Pedretti, à voir si cela est possible, car il y a quand même une utilisation du chemin pour le secteur agricole.

M. Luca Bonnet lit l'arrêté qui est validé à l'unanimité.

**3. Demande de crédit pour la réfection du chemin de l'Harmont, 2<sup>ème</sup> partie**

M. Valentin Robert présente le dossier, ce chemin sera élargi à 3 mètres, signatures des bordiers du chemin, réfection complète pour fr. 400'000.-. La demande de subvention est envoyée aux AF, qui se déterminera sur le taux de subvention (confédération et canton).

Mme D. Jeanneret, avec le nouveau plan directeur des chemins, y a-t-il un risque de changement. Réponse négative de M. V. Robert.

M. Luca Bonnet lit l'arrêté qui est validé à l'unanimité.

**4. Informations des commissions**

Commission des chemins M. Th. Vermot

Chemin du bois de l'Halle, l'offre retenue est celle de la maison Duckert, pour un montant de fr. 45'000.-, les travaux sont agendés pour cet automne.

## 5. Informations du conseil communal

M. V. Robert, pour le chemin des Barthélémys, il y a une séance le vendredi 07 juillet 2023 à 14h00, avec l'ingénieur M. Veillard du bureau Mauler et l'entreprise, il faut refuser les 200 mètres et tous les accotements qui ne sont pas fait correctement, la commission des chemins sera présente.

## 6. Divers

M. V. Robert, le résultat du sondage pour les 3 communes vous sera présenté le mercredi 16 août 2023 à 19h30.

Le dossier des arrêts Lhand et aménagement du village sera traité à la rentrée avec M. Pedretti.

Pour info, la fondation de l'Asile agricole a prévu des bornes recharge et places handicapées pour le projet du bâtiment des appartements avec encadrement.

Mme M.. Elmaleh-Morand, chemin de Chobert est-il prévu de le refaire ?

M. Th. Vermot pour l'instant rien ne sera refait.

M. V. Robert , en cas nouvelle zone à bâtir nous devrions le refaire.

La séance est levée à 20h36.

Le rapporteur :

M. Brandt



Le président :

Th. Vermot



Le secrétaire :

L. Bonnet

